

## Les jeunes romands et la solidarité



Marche de l'Espoir © Terre des Hommes

Les jeunes générations savent-elles comment fonctionnent les politiques de solidarité ? A qui sont-elles destinées ? Enquête auprès de 3'180 jeunes, souvent inquiets pour l'avenir, dans les cantons de Genève, Valais et Vaud.

---

Par **Stéphane Rossini**, professeur à la Haute école de travail social · EESP · Lausanne et Université de Genève

### Ce que disent les sondages

La perception générale exprimée par la population sur des questions en lien avec les solidarités, à travers les sondages, rend compte de plusieurs préoccupations. On y observe qu'une proportion élevée de Suisses et de Suissesses se dit préoccupée par l'avenir des retraites et des assurances sociales. En regard du vieillissement de la population émerge une représentation négative du futur des politiques de solidarité. Par exemple, les 15-24 ans sont 85% à penser que leur rente AVS ne sera pas assurée. S'agissant des liens personnels de solidarité, pour les adolescents, le cercle d'amis constitue le principal groupe de référence. Leurs préoccupations principales renvoient aux étrangers, au chômage et à la prévoyance vieillesse. Si les jeunes entendent être responsables, leurs doutes quant à l'avenir des systèmes de solidarité et à la sérénité des relations intergénérationnelles sont certains.

### Ce que disent les programmes scolaires

Indéniablement, l'école constitue l'espace privilégié d'action susceptible de construire, structurer, valoriser et reproduire la mémoire sociale et les politiques de solidarité. D'où notre questionnement : quels moyens sont mis à disposition des jeunes pour connaître et comprendre les politiques de solidarité ? Les programmes scolaires des cantons de Genève, de Vaud et du Valais ont été passés en revue, dans le but de repérer les enseignements consacrés aux questions de nature institutionnelle et politique (instruction civique, par exemple) et ceux abordant plus spécifiquement des thématiques de solidarité. Plusieurs éléments peuvent être relevés.

Au cours des trente dernières années, les programmes scolaires accordent une place certaine aux problématiques

relatives à l'ouverture à l'autre, au respect des différences et de la diversité culturelles, au développement de citoyens responsables, soucieux de la dimension collective de la vie en société. Ces perspectives participent à la compréhension des notions de solidarité, de cohésion sociale ou, plus généralement, de vivre ensemble.

La notion de solidarité étant plurielle, son approche se révèle transversale, interdisciplinaire. Elle exprime la diversité de son contenu et de ses traductions en terme de mise en œuvre, tant par la société civile que par les institutions politiques et les régimes sociaux. La double dimension vivre ensemble – solidarités apparaît à la fois dans l'étude des langues, la biologie, l'éducation physique que l'instruction civique. L'apprentissage des solidarités à travers ces diverses branches, dont certaines y semblent a priori fort éloignées, illustre la diversité des modes d'appréhension des problématiques en lien avec le collectif, la société.

Par contre, le système de protection sociale, dans sa composante institutionnelle et sa concrétisation des politiques de solidarité (comme politiques publiques), n'est qu'une préoccupation secondaire du système de formation. Son traitement plus approfondi dépend très largement de l'intérêt des enseignant-e-s, voire des sites de formation.

## Ce qui disent les jeunes

Le cœur de la recherche [1] se compose d'une vaste enquête réalisée auprès de 3'180 jeunes en formation dans ces mêmes cantons de Genève, Valais et Vaud. Le questionnement appréhende la notion de solidarité, les situations en lien avec la solidarité, les politiques publiques, l'organisation de la solidarité par la sécurité sociale, la posture de vote des jeunes. 85.6% des jeunes interrogés ont entre 16 et 20 ans, 14.4% entre 21 et 26 ans. L'âge moyen est de 18,75 ans.

Pour les jeunes, les mots « Partage » et « Humanitaire » sont les plus à même d'exprimer la solidarité, alors que les notions d'« Intégration », de « Cohésion » ou d'« Assurance » sont associées un peu (seulement) à l'idée de solidarité. De plus, la notion de responsabilité est associée à la solidarité pour une forte majorité des jeunes. La solidarité renvoie d'abord à la famille et aux amis, mais aussi aux clubs sportifs ou aux sociétés culturelles. A l'inverse, les réseaux sociaux internet n'y sont clairement pas associés.

Plusieurs politiques publiques servent d'illustration pour cerner la compréhension et la position des jeunes dans une perspective collective et de solidarité.

Impôts : les jeunes y sont favorables, mais la dimension de redistribution sociale et de réduction des inégalités est soutenue avec peu d'intensité. Par contre, l'école doit contribuer à la réduction des inégalités et ne pas favoriser les élèves les plus doués. En matière d'emploi, les jeunes admettent, simultanément : que chacun doit être personnellement responsable de trouver un emploi, que les entreprises sont responsables de fournir du travail à la population et que, le cas échéant, le canton ou la commune peuvent apporter leur aide. Leur vision associe solidarité et responsabilité individuelle. L'emploi serait donc l'affaire de tous. La problématique de l'accueil extra-familial facilitant la conciliation entre vie familiale et activité professionnelle est entrée dans les mœurs et parfaitement acceptée par les jeunes. Prévention : les jeunes adhèrent clairement à la lutte contre le SIDA et soutiennent les comportements favorisant un bon état de santé ; ils refusent de pénaliser financièrement celles et ceux qui, malgré un comportement nuisible à la santé (fumer, par exemple), doivent bénéficier de soins.

## La méconnaissance des mécanismes de la solidarité

Les éléments institutionnels ont été abordés par les notions et appellations des régimes sociaux ; les modalités d'information ; la création et le développement des politiques sociales ; les assurances maladie, accident, invalidité, chômage et vieillesse. De toute évidence, le domaine est peu ou mal connu. Les jeunes ne sont pas familiers des

aspects de solidarité institutionnelle. Ils ne contestent pas les principes et modes d'organisation de la solidarité. Par contre, on dénote une méconnaissance des mécanismes de solidarité. Pensons à la dimension redistributive et de réduction des inégalités par l'impôt, au libre-choix de l'école publique ou privée. C'est une conclusion centrale de l'étude et un facteur de préoccupation.

Les notions d'« Assurance maladie (LAMal) » ou d'« Assurance vieillesse et survivants (AVS) » sont familières, contrairement à celles de « Sécurité sociale », d'« Assurance maternité » ou de « Prévoyance professionnelle (LPP) ». La problématique d'allocation par la sécurité sociale d'un revenu de substitution (vieillesse, invalidité, chômage ou aux familles) est soutenue par la majorité des jeunes. La proportion des ceux qui adhèrent à l'idée de l'épargne personnelle est plus forte encore.

Dans la perspective d'un vote sur les assurances sociales, les jeunes se sont prononcés sur la manière de s'informer et leur participation au scrutin. Ils se renseigneront quasiment tous auprès de leurs parents, voire de leurs amis et professeurs pour se forger une opinion. Les médias et partis politiques ne sont pas privilégiés ; les réseaux sociaux tout simplement ignorés. Deux tiers des jeunes affirment que s'ils sont informés, ils participeront à une votation. Par contre, ils n'entendent très majoritairement pas voter ce qui leur sera recommandé, assumant leur position de citoyens libres, indépendants.

### **L'idée de la « Cité des Solidarités »**

Les jeunes générations actuelles n'ont pas vécu les événements et transformations qui ont marqué le XXe siècle et conduit à la création et au développement des politiques de solidarité. En l'absence de formation suffisante consacrée à ces questions, la place et l'impact privilégiés des proches (famille, amis) contribuent à la reproduction d'une vision et d'une manière de se représenter les problèmes sociaux et les réponses par les politiques de solidarité. C'est bien (un moindre mal !), mais largement insuffisant. Car, la compréhension des problématiques de solidarité et des instruments qui les structurent, dont les assurances sociales, ne pourra se faire que par et avec l'école, à travers des processus structurés, à tous les niveaux de formation.

L'étude montre que pour faire sens auprès des jeunes, l'idée de solidarité doit être concrète et son utilité avérée. Ils doivent la toucher, la sentir. Si la solidarité, de manière générale, fait partie de l'univers des jeunes, sa dimension institutionnelle, à travers ses multiples géométries (politiques publiques, politiques sociales, régimes d'assurances sociales), reste largement méconnue. Et puis, en adéquation avec les valeurs véhiculées notamment par l'école, les jeunes accordent une dimension particulière à la responsabilité individuelle. Devant l'emploi, la maladie, l'accident, la prévention ou le vote, ils privilégient cette posture. D'ailleurs, les profiteurs sont bannis. Ainsi, l'idée de solidarité chez les jeunes semble être le fruit d'une association de valeurs et de comportements qui intègre des postures de nature individualiste, générant une sorte de glissement vers un mélange des genres redessinant les contours et articulations de ladite solidarité.

En regard de l'intérêt général prépondérant à valoriser les valeurs de solidarité et de cohésion sociale ; en regard aussi des exigences élevées de connaissance devant sous-tendre le bon fonctionnement du système politique suisse, fondé sur la démocratie semi-directe ; ces différents constats doivent inciter à l'action. La société civile doit entreprendre davantage, pour apporter elle aussi sa contribution à la préoccupation de cohésion sociale et à la transmission de ces valeurs aux générations futures.

D'où l'idée de compléter les instruments traditionnels d'action pour diffuser et promouvoir les savoirs construits, les faire pénétrer l'espace public et prendre place au sein de la population. C'est l'idée de la « Cité des Solidarités ». Elle se voudra un espace d'information, de vulgarisation et d'échange sur les mécanismes et instruments constituant le cœur, la substance de la cohésion sociale. Elle assumera et portera la mission de faire du « Vivre ensemble » une véritable préoccupation, sociale et démocratique, au service de la société.

[1] **Référence :**

Rossini S., Fischer A., Mémoire sociale et pérennité des politiques de solidarité. Les jeunes et la solidarité : quelle compréhension ? Réseau de compétences REA S2 - Fonds stratégique, HES-SO. Haute école de travail social et de la santé EESP, Lausanne, 2012, 114 pages. [Disponible en ligne en pdf.](#)